
Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 11
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 8 juillet 2020, à 9 h
Adopté le 10 septembre 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
- M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

EY :

- M. Sébastien René, associé aux services consultatifs
- M. Silvino Mezzari, associé aux services consultatifs

1. PRÉLIMINAIRES

Il est décidé que madame Corinne Charette préside la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. La présidente du conseil d'administration souligne que le sujet de la COVID-19 sera traité lors du conseil d'administration (CA) du 13 juillet 2020.

2. CASA

Deux associés aux services consultatifs d'EY se joignent aux membres.

2.1 Rapport EY – 4^e revue

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 a) du 20.07.08, une présentation d'EY sur la 4^e revue du projet CASA de la Société.

Les invités d'EY remercient les personnes rencontrées de la Société et de l'Alliance pour leur collaboration.

Ils parcourent la présentation et répondent aux questions des membres. Ils présentent le contexte dans lequel la 4^e revue a été produite ainsi que leur mandat.

Ils présentent leur appréciation générale de la planification révisée de la livraison 2 (L2) du projet CASA. En résumé :

- ils considèrent que le plan révisé de la L2 a été élaboré de façon rigoureuse;
- ils estiment que la suite du projet demeure une initiative très complexe;
- ils comprennent que le chemin critique du plan actuel révisé comprend pour le moment peu de contingence sur le plan de l'échéancier.

Ils présentent leur appréciation des différentes dimensions clés qui sont :

- la portée des travaux;

- la feuille de route;
- l'estimation des efforts et de la capacité;
- l'optimisation et les freins;
- la vitesse;
- la productivité;
- le plan de projet intégré et le chemin critique.

Ils présentent leurs observations sur l'analyse de risques effectuée par le projet CASA. Ils soulignent que l'appréciation des principaux risques identifiés leur semble juste.

Ils mettent en lumière des éléments à surveiller, soit :

- la finalisation des positionnements d'architecture;
- la qualité des développements et l'impact sur les tests intégrés/finaux;
- la performance générale de l'ensemble de la solution.

Des discussions s'ensuivent.

2.2 Huis clos des membres avec EY

Les membres se réunissent à huis clos avec les invités d'EY.

Les deux associés aux services consultatifs quittent la séance.

2.3 Réponses au rapport EY et recommandation de la direction

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 b) du 20.07.08, une présentation sur les réponses au rapport d'EY, la confirmation de l'échéancier et des risques et les décisions à prendre sur la L2.

En réponse au rapport d'EY, les membres de l'équipe mentionnent qu'un suivi serré sera fait afin de dégager des marges de manœuvre additionnelles tout au long de l'avancement du projet et présentent, par la suite, les actions en cours en regard des dimensions clés ci-haut citées et des éléments à surveiller selon la firme.

Ils présentent l'échéancier global par livraison révisé et soulignent qu'à la suite des différentes analyses, le projet confirme la date de déploiement révisée au 31 décembre 2022. Ils mentionnent que le projet confirme également l'évaluation des risques présentée au CA du 28 juin 2020.

Ils rappellent que l'Alliance et la Société ont une interprétation différente de certains éléments du contrat. Ils ajoutent que, afin de rechercher une solution amiable, l'Alliance et la Société conviennent de faire appel à un tiers indépendant pour les assister dans le règlement du différend.

Ils présentent les principales hypothèses qui supportent la mise à jour de l'exercice en lien avec le calcul de la rentabilité du projet. Celles-ci ont trait aux éléments suivants : la rentabilité; l'échéancier; les coûts; les bénéfices et l'impact contractuel.

Ils présentent une mise à jour de la rentabilité du projet et une évaluation préliminaire de ses bénéfices. Ils soulignent qu'à ces derniers, s'ajoutent des bénéfices stratégiques non quantifiables comme la pérennité des actifs technologiques et l'amélioration de l'expérience client et de l'expérience employé.

Ils mentionnent que le budget révisé pour la L2, en date de juillet 2020, est de 344 M\$. Ils précisent que le projet demeure rentable et qu'il conserve une marge de manœuvre.

Les membres posent des questions et l'équipe y répond.

Les membres de l'équipe présentent la recommandation de la Direction en lien avec le plan révisé de la L2. Des discussions s'ensuivent. Les membres du comité des technologies de l'information (CTI) et du comité actif-passif et vérification (CAPV) émettent leurs commentaires sur le libellé de la recommandation. À la lumière de ces derniers, la Direction propose un nouveau libellé, soit :

La direction recommande au CTI/CAPV de recommander au CA d'accepter le plan révisé de la livraison 2, tel que proposé, et de confirmer la révision de l'investissement de cette livraison à un montant de l'ordre de 344 millions, lequel sera confirmé une fois connus les résultats des travaux d'un tiers indépendant sur les aspects commerciaux avec l'Alliance ainsi que les résultats du cycle 9, le tout d'ici l'automne 2020.

Les membres du CTI et du CAPV se disent en accord avec le nouveau libellé. Ils disent également qu'ils recommanderont aux membres du CA l'adoption de la résolution qui sera proposée avec ce libellé.

2.4 Lignes de presse

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 c) du 20.07.08, des lignes de presse sur le projet CASA pour l'été 2020.

Les membres, ayant pris connaissance du document avant la rencontre, émettent leurs commentaires. La Direction les prend en note et s'engage à apporter les modifications requises.

2.5 État de situation - DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-2 d) du 20.07.08, une note sur l'audit et la surveillance du projet CASA.

Il parcourt la note rapidement car les membres en ont pris connaissance avant la séance. Il rappelle que sa direction est toujours d'avis que les hypothèses supportant la portée, les coûts, les bénéfices et l'échéancier pour la mise en œuvre de la Solution représentent des cibles ambitieuses.

Les membres ne soulèvent pas de questions.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, la directrice générale principale CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, la vice-présidente aux finances et au contrôle

organisationnel par intérim ainsi que le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quittent la séance.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 10 septembre 2020, à 13 h.

5. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres s'accordent pour dire que ce huis clos supplémentaire n'est pas nécessaire pour la présente séance.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 30



Présidente



Secrétaire générale